

4 Économie

Interview du ministre du Pétrole et des Hydrocarbures...

...Pascal Houangni Ambouroué : "Les réserves connues du Gabon en pétrole brut sont estimées entre 3 et 3,5 milliards de barils"

Propos recueillis par Innocent M'BA-DOUMA & Willy NDONG
Libreville/Gabon



Le ministre du Pétrole et des Hydrocarbures, Pascal Houangni Ambouroué, lors de l'entretien avec l'Union.

L'union. M. le ministre, depuis le 1er février 2018, le gouvernement a procédé à l'augmentation du prix des produits pétroliers, à travers une note du directeur général des Hydrocarbures. Pourquoi une telle mesure sachant que le Gabon est un pays producteur de pétrole ?

Pascal HOUANGNI AMBOUROUE : le territoire national est approvisionné en produits pétroliers à partir de deux schémas complémentaires : la production locale de la Sogara et les importations réalisées par Gabon oil marketing (GOM) pour combler le déficit, notamment en gas-oil. Dans les deux cas de figure, les prix de revient pour la Sogara et la GOM, ainsi que les prix de vente aux marketeurs sont impactés par les variations du marché international. A cet effet, il a été institué, par Décret N° 458 PR/MEFBP/MMEPRH du 23 avril 2007, un mécanisme de calcul des prix des produits pétroliers raffinés par la Sogara et destinés au marché intérieur, basé sur l'indexation des prix des produits pétroliers aux cotations du marché international.

Ainsi, une commission mise en place par les pouvoirs publics, appelée Commission nationale des prix des produits pétroliers (CNPPP) et constituée des représentants des différentes administrations (Caistab, direction générale des Impôts, direction générale de l'Economie, Primature et direction générale des Hydrocarbures) calcule et publie mensuellement les prix de mise en consommation appliqués sur l'ensemble du territoire national. Aussi, du fait de la libération des prix, toute variation de plus de cinq francs par rapport au mois précédent entraîne automatiquement un réajustement à la hausse ou à la baisse du prix des liquides blancs (essence et gas-oil) à la pompe. Le non-réajustement pendant plusieurs mois successifs des prix des produits de l'essence et du gas-oil au cours des années 2016 et 2017 a conduit à une accumulation de la dette de la stabilisation de l'Etat vis-à-vis des marketeurs. Le montant de la stabilisation au cours de l'année 2017 s'élève à 34,74 milliards de francs, dont 18,76 milliards pour les produits sociaux et 15,974 milliards pour l'essence et le gas-oil. A titre de rappel, le Gabon pratique depuis très longtemps les prix des produits pétroliers les plus bas de la sous-région, à l'exception de la Guinée équatoriale et du Tchad. Conformément aux engagements pris par l'Etat auprès des bailleurs de fonds, notamment dans le cadre de la réalisation du Plan de relance économique

(PRE), les prix de l'essence et du gas-oil sont libéralisés. Les prix appliqués sur l'ensemble du territoire pour ces produits sont les prix réels du marché.

En revanche, s'agissant du pétrole lampant et du gaz butane, produits dits sociaux, en raison de leur forte consommation par les couches sociales les plus faibles, l'Etat continue à les subventionner, en prenant en charge toutes les variations du marché au-dessus des prix actuels de mise à la consommation. C'est ainsi qu'au lieu d'être vendu au-dessus de 10.000 francs la bouteille, le prix du gaz butane est plafonné à 5.450 francs. Il est donc nécessaire, pour la réussite du PRE, que des efforts importants soient consentis en vue d'une réduction effective des dépenses de l'Etat d'une part, et d'une meilleure prise en compte des aspirations de nos compatriotes à travers des projets sociaux viables, d'autre part.

Nous enregistrons depuis plusieurs semaines une hausse des cours du brut à plus de 65 dollars américains (environ 36 000 francs) . Quel est l'impact de cette hausse des prix sur l'économie nationale et le secteur pétrolier en général ?

Il y a lieu de rappeler que la chute des cours du brut a entraîné une diminution des investissements dans le secteur pétrolier. Cette crise a provoqué un ralentissement au niveau des activités exploratoires. Dans le domaine de la production, les sociétés se sont concentrées sur la réduction des coûts d'exploitation et le maintien du niveau de production, impactant ainsi les recettes budgétaires de l'Etat et la courbe du chômage. Pour 2018, corrélativement à la hausse des prix du brut, il faut retenir des manifestations d'intérêt et des négociations en cours sur plusieurs blocs libres. Par ailleurs, on a déjà enregistré plus d'une soixantaine de puits à forer aussi bien en exploration qu'en exploitation. Dans la perspective de production, ces différents puits s'inscrivent dans le cadre du déve-

loppement d'une quinzaine de champs pétroliers. A cela, il faut ajouter les projets d'optimisation de la production, tels que les reconditionnements de puits. Ainsi, les prévisions de production pétrolière au Gabon sont de 79 538 790 barils, contre une réalisation de 76 673 943 barils en 2017. Cet ensemble de projets va donc contribuer à la hausse de la production en 2018, avec pour corollaire l'augmentation des recettes pétrolières de l'Etat et le redressement progressif de la courbe de chômage, à travers les recrutements directs et la mobilisation de prestations de service diverses.

Vous parliez d'inversement de la tendance actuelle de la production pétrolière du Gabon, grâce aux activités exploratoires en cours et celles à venir. Peut-on avoir plus de détails ?

Les réserves connues du Gabon en pétrole brut sont estimées entre 3 et 3,5 milliards de barils. Compte tenu de la maturité de la recherche pétrolière à terre et en domaine marin conventionnel, nous soutenons que l'offshore profond à très profond, couvrant près de 45% du bassin sédimentaire gabonais, reste globalement la zone susceptible de donner lieu à des découvertes majeures capables d'inverser la tendance de la production pétrolière gabonaise. Notre espoir est entretenu, d'une part, par l'émergence continue d'importantes innovations technologiques et scientifiques permettant d'améliorer la recherche pétrolière et la récupération des hydrocarbures à ces profondeurs d'eau et; d'autre part, par les similarités géologiques du Gabon avec celles de l'Angola et du Brésil, où il a été découvert d'importantes accumulations d'hydrocarbures en offshore profond à très profond. A ce titre, les tests réalisés et concluants en eau profonde par Total Gabon, Shell Gabon et d'autres sociétés du domaine qui y évoluent depuis au moins cinq (5) ans nous confortent dans cette hypothèse.

Vous avez récemment présenté un plan de redéploiement stratégique des activités de votre ministère. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Au regard de nos missions, qui consistent, entre autres, à attirer les Investissements directs étrangers, faire la promotion du bassin sédimentaire gabonais, inculquer les pratiques de bonne gouvernance et de bonne gestion, nous avons mis en place un Plan d'action stratégique sur quatre axes d'orientations.

Le premier axe consiste à mettre en place une équipe d'intégration de haute facture au sein du ministère. Cette équipe devra être capable de négocier avec les différents partenaires du Gabon, pour l'intérêt supérieur du pays. Le second point consiste à mettre en place des procédures opérationnelles, organisationnelles et managériales susceptibles d'optimiser les

opérations administratives et techniques au sein du secteur. C'est en ce sens, qu'au niveau des communautés locales, nous avons mis en place un nouveau modèle économique qui permet aux villages situés dans les mêmes espaces d'exploitation pétrolière de bénéficier d'avantages favorisant ainsi le développement de tous ces villages.

Le troisième axe concerne le renforcement des capacités des agents du ministère dont plus de la moitié des effectifs n'est pas en ligne avec l'environnement des hydrocarbures. La performance est une volonté constante du président de la République, Ali Bongo Ondimba. D'où la nécessité, dans ce nouveau Plan de redéploiement stratégique, d'intégrer la formation continue. Ainsi, en partenariat avec l'Institut du pétrole et du gaz (IPG) de Port-Gentil, le premier cycle de cette formation a débuté en décembre 2017. Aussi, pour cadrer avec la philosophie de l'égalité des chances, les meilleurs agents feront-ils désormais l'objet d'une immersion à l'international.

Enfin, l'innovation à travers le lancement d'une réflexion sur la diversification de l'économie par l'implémentation du biocarburant appelé à être intégré dans le Code pétrolier en cours de refonte ; laquelle refonte fera incessamment l'objet d'un séminaire atelier qui permettrait d'échanger sur les meilleures pratiques dans le domaine. Cette nouveauté rentre pleinement dans la volonté du président de la République de lutter contre le réchauffement climatique.

Le Code actuel des hydrocarbures prévoit une prise de participations de l'Etat dans tous les permis d'exploration et d'exploitation. Qu'en est-il du titre pétrolier Dussafu dont les champs vont bientôt être mis en production ?

Effectivement, le Code actuel des hydrocarbures du Gabon prévoit une prise de participations de l'Etat dans tous les actifs, aussi bien en exploration qu'en exploitation. A ce titre, l'entrée de la Société nationale des hydrocarbures (GOC) dans le groupe contracteur du permis Dussafu Marin, à partir de la phase d'appréciation et du développement, est assurée pour un taux minimal de 10%. Les négociations se poursuivent pour augmenter ce niveau de participation. Au terme de ces négociations qui se tiennent actuellement à Houston, entre la société BW Energy et la GOC, interviendra la signature d'un contrat fixant les conditions de transfert des participations à la GOC, les modalités de portage ou non et les droits et obligations de la GOC dans le Joint operating agreement (JOP)

(À suivre).

CHANGEMENTS	COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 14/02/2018	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSISERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957	CAC 40	14/02/2018	5 126,72
		USD	1,2333	1USD =	531,871	1 USD	550,957	DOW JONES	14/02/2018	24 478,79
		CAD	1,5544	1CAD =	422,000	1 CAD	450,110			
		JPY	133,8200	1JPY =	4,939	100 JPY	518,537			
		GBP	0,8894	1GBP =	737,569	1 GBP	774,116			
		CHF	1,1522	1CHF =	569,308	100 CHF	60 080,75			
		ZAR	14,7780	1ZAR =	44,387	100 ZAR	4 615,75			
		MAD	11,3528	1MAD =	57,779	1 MAD	60,42			
		CNY	7,8244	1CNY =	83,835	1CNY	86,35			
		KES	125,0800	1KES =	5,244	1KES	5,40			

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
14 Février 2018: 61,96

CHANGEMENTS
COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 14/02/2018

Union Gabonaise de Banque

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>